

## RD CONGO

### 1. Sécurité, Armée...

*(RDC\_1) Panapress – 1/2*

"La présence de l'ONU dans l'Est du Congo est toujours requise, mais à la vérité nous ne souhaitons pas rester plus longtemps", a déclaré le Secrétaire général de l'ONU à des journalistes lors d'une conférence de presse en marge du sommet de l'Union africaine.

"Il est clair que nous parlons d'un calendrier pour la reconfiguration et une éventuelle réduction de nos troupes", a déclaré l'émissaire spécial des Nations unies, Alan Doss. "Mais le gouvernement congolais continue à demander de l'aide". M. Doss a indiqué que l'ONU enverrait une équipe d'experts pour évaluer le nombre de troupes nécessaires sur le terrain comme première étape du retrait des troupes de l'ONU de ce pays. Il a révélé que M. Ban présenterait un nouveau plan au Conseil de Sécurité des Nations Unies. Ce nouveau plan envisageant le retrait de certaines troupes de la RDC.

M. Ban Ki-moon a également estimé que le plan de désengagement des troupes était également essentiel alors que la RDC se préparait à des élections en 2011.

Les responsables de l'ONU ont indiqué que le gros du travail en matière de sécurité et de protection des civils en RDC était actuellement entre les mains de l'armée nationale congolaise, même si l'aide de l'ONU était souvent sollicitée.

*Lire aussi sous :*

<http://www.rfi.fr/contenu/20100205-monuc-question>

### 2. Kivu

*(RDC\_2) Radio Okapi – 1/2*

« Les coupeurs de route » ont attaqué hier dimanche un camion attaqué entre Kirumba et Mighobwe. C'est à environ 200 kilomètres au Nord de Goma en territoire de Lubero. Le bilan fait état de 2 morts et deux blessés. Le camion attaqué venait de Goma pour Butembo avec à son bord des passagers civils et un militaire FARDC. Parmi les victimes un militaire FARDC et un petit garçon de moins de 10 ans qui est mort sur place. Les deux autres blessés poursuivent des soins dans une structure hospitalière de Kayna.

Les sources concordantes à Kirumba affirment que 5 hommes en arme et en tenues militaires ont coupé la route à ce camion aux environs de 18 heures locales. Il s'en est suivi un échange de tirs entre le militaire et ces assaillants. Les assaillants se sont retirés dans la brousse juste à l'approche d'une équipe FARDC d'intervention en provenance de Mighobwe.

Jusqu'à l'identité des 5 assaillants reste inconnue affirment les responsables administratifs du milieu.

(RDC\_3) Radio Okapi – 2/2

Une personne tuée, sept autres emportées dans le parc de Kahuzi Biega et 50 maisons pillées, c'est le bilan d'une attaque attribuée aux FDLR dans le village Kakenge, territoire de Kabare, à 25 kilomètres au nord de Bukavu, dans la nuit de dimanche à lundi.

La société civile de Kabare Nord renseigne que les opérations ont duré plus de trois heures dans cette localité située à moins de 500 mètres de l'aéroport de Kavumu à vol d'oiseau. Une femme qui tentait de crier pour alerter les autres habitants a reçu une balle dans les jambes avant que les assaillants ne l'achèvent au moyen d'un couteau, a précisé le président de cette société civile, Ibrahim Kahirho. .

Ibrahim Kahirho affirme que cette incursion a été suivie d'un pillage systématique dans une cinquantaine de maisons d'habitation, avant l'intervention des FARDC. Le président de la société civile de Kabare Nord indique que les faits se sont déroulés à une centaine des mètres des positions des FARDC, et non loin de la base des casques bleus de la Monuc à Kavumu.

Le porte-parole des opérations "Amani Leo", Olivier Hamuli confirme la nouvelle de l'attaque. Il ajoute néanmoins que les FARDC ont réussi à récupérer tous les biens pillés et à libérer les 7 civils qui étaient pris en otage. L'officier se réjouit plutôt des efforts fournis par les troupes congolaises dans cette attaque.

(RDC\_4) APA – Belga – 3/2

L'organisation non gouvernementale du Programme œcuménique de paix, transformation des conflits et réconciliation (PAREC) a étendu aux provinces des deux Kivu l'opération de désarmement "fusil contre argent" déjà menée dans d'autres provinces.

La campagne de sensibilisation pour cette opération a été lancée lundi à Goma, le chef-lieu du Nord-Kivu, a rapporté l'agence de presse associée (APA), reçue mercredi à Bruxelles. Pendant deux semaines, le programme PAREC va tenter de récupérer entre 20.000 à 30.000 armes à feu, illégalement détenues dans la province du Nord-Kivu.

L'opération consiste à échanger toute arme individuelle contre 50 dollars. L'objectif visé est de combattre la circulation des armes et de sécuriser la population de la province, a précisé le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku, cité par l'APA.

Le PAREC, une organisation dirigée par le pasteur Daniel Ngoy Mulunda, avait annoncé le mois dernier la reprise de ses activités à partir du 28 janvier dans l'est de la RDC (les deux Kivu ainsi que la province Orientale).

Dans la ville-province de Kinshasa, 11.826 armes de guerre dont 4.974 grenades avaient été récoltées au cours d'une période de six mois qui s'était terminée en mai 2009. L'opération de récupération d'armes en échange d'argent y avait été financée principalement par le président Joseph Kabila.

[\(RDC\\_5\)](#) AFP – 3/2

Au Sud-Kivu, des rebelles des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) ont attaqué dans la nuit du 25 au 26 janvier la localité de Bitale, au nord-ouest de la capitale provinciale Bukavu. Un soldat et un civil auraient été tués, et 10 autres civils blessés, selon la Monuc.

Le 31, dans le sud de la province, les rebelles rwandais ont tendu une embuscade aux FARDC, tuant un soldat. Ils ont également pillé un village et enlevé deux civils dans la nuit du 27 au 28.

Dans cette province, "la population continue à être exposée au harcèlement, aux extorsions, enlèvements, viols et autre abus, pas seulement de la part des FDLR, mais également de la part d'autres groupes armés", comme les milices Maï-Maï, a estimé la Mission de l'ONU.

Au Nord-Kivu, dans le Parc national des Virunga, un accrochage a opposé le 29 janvier une quinzaine de "braconniers suspectés d'appartenir aux FDLR" à une patrouille de gardes du parc, sans faire de victime. Des casques bleus onusiens, basés à proximité, ont tiré "deux roquettes" puis fait fuir les assaillants en envoyant une patrouille, selon la Monuc.

[\(RDC\\_6\)](#) ACP – 4/2

20.092 Rwandais dont 2205 combattants, 2348 de leurs dépendants et 15.539 civils ont été rapatriés entre janvier 2009 et janvier 2010 au Rwanda par le programme, Défense, Démobilisation, Rapatriement, Réintégration et Réinsertion (DDRRR) de la MONUC, a annoncé mercredi, le porte-parole de la mission onusienne, Madnodje Mounoubai lors du point de presse hebdomadaire.

Le porte-parole de la MONUC a indiqué que pour le mois de janvier 2010, le DDRRR a aidé au retour volontaire de 283 Rwandais, parmi lesquels se trouvaient 126 combattants, 148 dépendants et 9 enfants associés aux groupes armés. Il a, en outre, signalé que dernièrement, le directeur du DDRRR, en compagnie du chef du bureau de la MONUC a rencontré à Kigali le corps diplomatique accrédité au Rwanda pour le briefer sur ce programme et présenter ses résultats.

[\(RDC\\_7\)](#) Radio Okapi – 5/2

Plus d'une centaine d'habitants du quartier Nyakaliba dans la commune de Kadutu à Bukavu ont barricadé ce vendredi matin une partie de la route nationale numéro 2. Ils protestaient contre l'insécurité.

Les habitants de Nyakaliba attribuent ce regain d'insécurité dans leur quartier aux hommes en uniforme. Ceux-ci les inquiètent chaque nuit. Le dernier cas en date est arrivé la nuit dernière, de jeudi à vendredi. Des hommes armés, à bord d'un véhicule, tentaient d'entrer dans les maisons pour commettre leurs forfaits. Ils n'y sont pas parvenus parce que des jeunes gens de la place se sont mobilisés et ont mis en alerte tout le quartier. Et pour manifester leur ras-le-bol et attirer l'attention de l'autorité provinciale, les habitants de Nyakaliba ont donc organisé cette manifestation. Ils souhaitent, notamment, le rétablissement de l'électricité la nuit pour sécuriser leur quartier car, les bandits profitent de l'obscurité pour mener leur sale besogne.

La situation était redevenue calme et la circulation normale après cette agitation, selon les sources.

*(RDC\_7\_1) Centre des nouvelles des N.U. – 5/1*

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) a fait part vendredi de sa préoccupation concernant les incursions de groupes armés dans des camps de déplacés dans les provinces du Nord et Sud Kivu.

« Les incursions armées dans des camps par des parties belligérantes se produisent de façon régulière et les opérations humanitaires sont parfois directement affectées », a souligné OCHA. Ainsi, le 15 janvier, dans le Nord Kivu, des éléments armés ont pris possession d'un camion appartenant à une organisation humanitaire, l'ont utilisé pour une incursion dans le camp de déplacés de Muhanga (territoire de Masisi), et ont fait usage de la violence contre des travailleurs humanitaires pour voler leurs effets personnels. « Cet incident a interrompu la distribution de denrées non alimentaires », a souligné OCHA.

Dans un incident séparé le 21 janvier dans le Nord Kivu, une incursion armée par des membres présumés des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) a eu lieu dans le camp de Nyange. Trois personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées. Selon des déplacés vivant dans le camp, l'incursion était destinée à recruter des hommes pour les forcer à travailler pour les FDLR.

« Les humanitaires appellent les parties belligérantes dans la région à agir d'une manière conforme aux normes internationales et nationales en matière de droits de l'homme, en particulier en ce qui concerne la protection des civils et la non-ingérence dans les opérations humanitaires », a déclaré OCHA.

Il y a actuellement 1,3 million de personnes déplacées dans les provinces du Nord et du Sud Kivu, dont 1 million l'ont été pendant l'année 2009.

### **3. Ituri**

*(RDC\_8) Belga – 6/2*

La presse kinoise fait grand cas depuis plusieurs jours de l'"occupation" d'un village du nord-est de la République démocratique du Congo (RDC) par d'ex-rebelles de l'Armée populaire de Libération du Soudan (SPLA) et s'inquiète des revendications territoriales des voisins de la RDC.

Selon plusieurs journaux, une partie du village Kimba, frontalier avec le Sud-Soudan, est occupée depuis la semaine dernière - d'autres sources parlent d'un mois - par des militaires de l'ex-rébellion de SPLA où ils ont déjà érigé un bureau administratif.

"Coup de théâtre mercredi dernier à Morobu, en territoire soudanais: les Soudanais ont officiellement revendiqué la légitimité sur cette partie du village de Kimba", écrit samedi le quotidien 'Le Potentiel', en rappelant que cette revendication officielle a été précédée "par l'occupation des rebelles de l'ex-rébellion de SPLA".

L'autorité coutumière de Kimba, citée par la radio onusienne Okapi, est pourtant formelle: le village de Kimba est totalement en terre congolaise, et se trouve à environ 200 mètres de la limite frontalière entre le Soudan et la RDC et à l'intérieur du Congo, dans le territoire d'Aru, appartenant au district de l'Ituri.

Le gouverneur de la province Orientale, Médard Autsai Asenga, a pour sa part préconisé vendredi que la question soit traitée d'abord par les communautés frontalières congolaises et soudanaises, puis, le cas échéant, par une "solution diplomatique", selon Radio Okapi.

"Le ventre mou du continent continue à recevoir des coups venant de ses voisins de la sous-région. Chacun cherche à prendre le contrôle d'une portion du territoire congolais", s'insurge 'Le Potentiel'. Ce journal rappelle ainsi les différents litiges qui opposent la RDC avec ses voisins: les guerres de "libération-occupation" dans les Kivu en 1996-1997 puis de 1998 à 2003 quand les armées de six pays africains (Angola, Zimbabwe et Namibie aux côtés des forces armées congolaises, contre le Rwanda et l'Ouganda) se sont affrontées, mais aussi les revendications angolaises sur certaines zones frontalières au sud et l'absence de délimitation des eaux territoriales dans l'Atlantique, riches en pétrole. Une situation identique prévaut autour du lac Albert, qui sépare l'Ituri en RDC de l'Ouganda et qui pourrait contenir jusqu'à deux milliards de barils de pétrole.

#### **4. Province Orientale**

*(RDC\_9) AFP – 3/2*

Dans le territoire du Haut-Uélé, dans le nord-est de la Province orientale, des combats ont opposé les Forces armées de la RDC (FARDC) aux rebelles ougandais de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), les 23, 24 et 27 janvier dans trois localités différentes, selon la Monuc.

Au total, six rebelles et un soldat congolais ont été tués. Cinq personnes détenues par la LRA ont été libérées, mais deux enfants ont été enlevés lors de ces accrochages, a précisé lors d'une conférence de presse la Monuc.

Le nombre de rebelles LRA -l'une des guérillas les plus brutales au monde- présents en RDC est estimé à moins d'une centaine par la Monuc.

*(RDC\_10) Radio Okapi – 5/2*

Une conférence internationale a réuni à Kisangani des leaders religieux de quatre pays africains affectés par le phénomène LRA, un mouvement rebelle ougandais. Les travaux se sont terminés jeudi et ont débouché sur quelques recommandations faites aux gouvernements des pays concernés.

Les quatre pays sont la RDC, l'Ouganda, le Soudan et la RCA. À l'issue de leur réflexion, les leaders religieux de ces pays se sont engagés à prendre contact et d'assurer la médiation avec les commandants locaux de la LRA pour les encourager à déposer les armes, et de mettre en place des mécanismes dynamiques de communication entre eux (leaders religieux).

Au nombre de recommandations, ils appellent le gouvernement ougandais de poursuivre les pourparlers de paix de Juba avec Joseph Kony et au gouvernement centrafricain, de prendre au sérieux la menace la LRA en déployant à ses frontières un dispositif militaire adéquat. A la RDC, les religieux de quatre pays recommandent de couvrir adéquatement les localités encore sous menace des rebelles ougandais par des unités de police spécialisées et à la communauté internationale, de constituer un groupe de contact composé des représentants des Nations unies, de l'Union africaine, de l'Union européenne ainsi que de quatre pays affectés par le phénomène LRA, en vue de déterminer ensemble des stratégies nécessaires à l'instauration d'une paix durable dans la région.

La conférence des religieux a été initiée par l'archevêque métropolitain de Kisangani, avec l'appui financier de l'ONG Pax Christi du Pays-Bas. Les participants étaient des évêques catholiques, des pasteurs protestants et anglicans ainsi que des laïcs de quatre pays.

## 5. Équateur

*(RDC\_11) Radio Okapi – 2/2*

Près de 30 % de personnes déplacées à cause des affrontements entre les insurgés Enyele et les éléments des Forces armées de la RDC (FARDC) sont retournées à Dongo depuis la reprise de cette localité par les FARDC. L'information a été livrée, mardi, par les humanitaires œuvrant à Dongo à délégation de la MONUC conduite à Gemena par le commandant des forces onusiennes en RDC, le Général Babacar Gaye.

Le retour de la population est aussi timide à Imese, une autre localité qui était le théâtre des affrontements entre Enyele et FARDC, ont indiqué les mêmes sources. Les humanitaires rapportent que pour l'instant les éléments de FARDC et de la police nationale congolaise déployés à Dongo et Imese ne commettent pas de violations des droits de l'homme. Malgré cette bonne conduite, les populations ont encore peur de rentrer, ont-ils indiqué. En revanche, la situation est différente à Bozene, localité située à 90 Kilomètres de Gemena. Dans cette localité, la population avait fui à la suite de la rumeur d'une éventuelle attaque des Enyele. Près de 90% des habitants de Bozene sont retournés dans leur localité et font confiance aux casques bleus tunisiens, toujours d'après les sources humanitaires. Ce qui visiblement n'est pas le cas à Dongo et Imese.

Comment convaincre ces habitants à rentrer chez eux ? Le général Babacar Gaye estime que cette tâche n'est pas seulement celle de la MONUC : « Pour ce qui nous concerne, nous sommes déjà présents à Dongo. Notre présence, nous le pensons comme notre présence à Bozene, doit rassurer les populations. Notre présence doit également faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. Il se trouve que malheureusement beaucoup de ponts entre Bozene et Dongo ne sont plus praticables. Nous avons fait venir une section de sapeurs sud-africains pour justement essayer de les réparer. Donc, vous voyez que nous essayons de contribuer autant que nous le pouvons, mais encore une fois il n'y a pas que la MONUC qui a cette responsabilité ».

Le général Babacar Gaye a demandé aux humanitaires sur place, en collaboration avec les FARDC, de poser des actions persuasives en faveur de ces populations en vue de leur retour.

*Sur les origines et les développements du conflit en Equateur, lire sous :*  
<http://www.afrique-asie.fr/article.php?article=940>

*(RDC\_12 à Radio Okapi 3/2*

Dans un entretien accordé à l'AFP et RFI, en marge du 14e sommet de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba, le président congolais, Denis Sassou Nguesso, a déploré la situation de cent dix mille ressortissants de la RDC, réfugiés dans le nord du Congo Brazzaville. Il souhaite le retour urgent de ces réfugiés dans leur pays.

"Il y a une situation difficile dans la province de l'Equateur en RDC, et l'on a vu des populations traverser l'Oubangui pour trouver asile dans la préfecture de la Likouala", s'est indigné le président Sassou qui évalue à 110 000 le nombre de toutes les personnes ayant fui les troubles dans la province congolaise (RDC) de l'Equateur. Pour le président de la République du Congo, la situation appelle beaucoup de vigilance et aussi beaucoup de sérieux. Sa peur, c'est de voir ces réfugiés et les autochtones vivre dans une situation indésirable en ce qui concerne leur santé, leur alimentation et même leur sécurité. Cela ne devrait perdurer, a souligné Denis Sassou Nguesso qui tient, à tout prix, à rapatrier ces réfugiés congolais (RDC) dans leur pays, mais dans les conditions les plus humaines possibles. La plupart de ces réfugiés placés le long du fleuve Oubangui ne sont accessibles que par voie fluviale.

La préoccupation de Brazzaville a vite appelé la réaction de Kinshasa. Le gouvernement de la RDC, par la bouche de son porte-parole, le ministre de la Communication et des médias, Lambert Mende, a dit comprendre le souci exprimé par le chef de l'Etat du Congo Brazzaville qui a « évoqué le nombre massif de nos concitoyens qui sont là-bas et qui représentent un nombre plus élevé que les autochtones. » Mais, a ajouté Lambert Mende, les raisons du gouvernement de la RDC sont autres. « Nous avons déjà sécurisé les zones d'où sont partis ces concitoyens, et nous avons besoin simplement qu'ils rentrent chez eux, pour pouvoir mieux les aider à se reconstruire dans leur milieu d'origine », a expliqué le ministre Mende.

Lambert Mende a par ailleurs confirmé que 30% des habitants seulement des populations qui avaient fui les troubles de Dongo sont rentrés dans leurs milieux de provenance. Ce qui est insignifiant, a-t-il relevé.

*(RDC\_13) Radio Okapi – 5/2*

De nombreux paysans des faubourgs de Mbandaka se plaignent des rackets perpétrés par des forces de l'ordre à travers des barrières érigées à la sortie de la ville et le long du Fleuve Congo. L'Inspecteur provincial de la police nationale congolaise/Equateur, le Général Gédéon Lombo promet des sanctions contre les policiers qui seront pris la main dans le sac.

Beaucoup de paysans qui viennent vendre leurs marchandises à Mbandaka ont décidé de stopper l'approvisionnement de la ville par crainte des rackets. Par cette décision, ils veulent aussi manifester leur ras-le-bol. Pour passer les barrières érigées par ces forces de l'ordre, les paysans sont obligés de donner des chikwanges, des poissons, des cossettes de manioc, de l'huile de palme et de l'argent, d'après de nombreux témoignages recueillis par radio Okapi.

A cause de ces ennuis, rares sont les paysans qui osent encore venir à Mbandaka. Nombreux sont ceux qui préfèrent garder leurs produits agricoles aux villages et attendre que les

preneurs viennent les y acheter. La rareté des denrées alimentaires et la hausse des prix sont déjà redoutées à Mbandaka. Joint vendredi, l'Inspecteur provincial de la police de l'Equateur, le général Gédéon Lombo, a reconnu l'érection de ces barrières. Elles ont été placées pour faire face à l'infiltration des insurgés Enyele (NDLR : Les « Enyele » sont des jeunes armés qui se sont affrontés avec les forces loyalistes dans le territoire de Kungu à la suite des conflits intercommunautaires sur les droits de pêche), a-t-il expliqué. Le Général Gédéon Lombo a indiqué que si ces allégations sont avérées, les policiers coupables ne remplissent plus leurs missions qui consistent à sécuriser les voies d'entrée et de sortie et protéger la population. Il a promis des sanctions sévères contre les policiers qui seront pris la main dans le sac. Il a aussi encouragé les paysans qui sont victimes de ces exactions à dénoncer les policiers coupables.

## 6. Vie politique...

*(RDC\_14) Radio Okapi – 1/2*

Députés provinciaux et gouverneur du Katanga se sont retrouvés vendredi dernier à Lubumbashi autour du ministre de l'Intérieur après l'incident qui s'est produit jeudi à l'assemblée provinciale à la suite d'une pétition contre le questeur du bureau de cette institution. Célestin Mbuyu qui était en mission de travail dans la capitale du cuivre à ce sujet a tenté d'apaiser les esprits après avoir écouté les uns et les autres.

« Tout s'est bien passé. Il s'est agi tout simplement d'une incompréhension entre les députés et leur président », a déclaré le ministre national de l'Intérieur et de la Sécurité à l'issue de cette réunion. Célestin Mbuyu a néanmoins reconnu que les députés pétitionnaires ont été agressés par « des personnes que nous qualifions de fanatiques ». Il a également condamné la passivité « coupable » des éléments de la police qui étaient commis à la garde du bâtiment du 30 juin lors des troubles de jeudi dernier. Toutefois, le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité a invité les députés au respect des textes légaux, et le président de l'assemblée provinciale à écouter les députés. Concernant les agresseurs de quatre députés provinciaux, il a indiqué que les investigations allaient se poursuivre.

Par ailleurs, dans un communiqué publié le même vendredi, les ONG membres de la société civile du Katanga demandent pour leur part au gouvernement central de maintenir la suspension des travaux à l'assemblée provinciale jusqu'à « sanctionner à terme, sans complaisance, ceux qui se sont compromis dans cette affaire. » Pour la société civile katangaise, il faut aller plus loin car les incidents à l'assemblée provinciale mettent en péril la démocratie.

Pour sa part, le député national Jean de la croix Mwenze Mutombo, membre du PPRD, estime que ce qui s'est passé à l'assemblée provinciale du Katanga jeudi dernier est l'œuvre d'une milice à la solde d'un homme qu'il n'a pas cité. « Le gouvernement central doit frapper dur, il y a des lois. Dans la Constitution, l'article 190 interdit à quiconque d'avoir une milice privée », a déclaré à partir de Kinshasa le député Mwenze, rappelant que dans un passé récent, un ministre du gouvernement central « a été mis mal à l'aise dans la province du Katanga parce qu'il y avait des milices d'un monsieur qui se croit être le père du Katanga, qui doit faire n'importe quoi, et on le laisse faire. » « Le gouvernement central est amorphe », a conclu le député PPRD Mwenze Mutombo. Pour cet élu de Kamina, dans cette histoire, le gouvernement devrait être impartiale et agir. Il devrait sanctionner autant qu'il l'avait fait



pour le Bundu dia Kongo dans le Bas-Congo et pour les milices de Dongo à l'Equateur. « On ne peut pas laisser passer le dossier du Katanga, sinon on risque de mettre la République en ébullition », a-t-il insisté.

Le ministre de la Communication et des médias, porte-parole du gouvernement, a réagi aux propos du député Mwenze Mutombo. Il s'est exprimé dans ces termes : « On ne peut pas comparer ce qui s'est passé au Bas Congo, ce qui vient de se passer à l'Equateur à cette bagarre au siège de l'assemblée provinciale du Katanga. C'est vraiment exagéré de la part de l'auteur de ces propos. D'une part, nous avons eu des centaines de morts, et d'autre part, peut-être deux ou trois blessés. Donc, il y a un problème de proportion chez l'auteur de ces propos. Deuxième chose, c'est que le gouvernement n'a pas cette charge, constitutionnellement comme il le dit, de frapper. Il appartient à la justice de faire son travail. Nous sommes quand même un Etat de droit, où le gouvernement n'a pas la charge ou même la prétention de faire le ménage à la place d'autres institutions. Donc, un élu devrait savoir cela, et se garder de mettre de l'huile sur le feu. S'agissant de milices, nous ne sommes pas au courant qu'il y ait une milice. Nous savons qu'il y a vie politique qui fonctionne. Si quelqu'un utilise un parti politique pour commettre des infractions à la loi, la justice est là pour faire son travail. Pourquoi ce serait le gouvernement qui jugerait ? Il n'y a que la justice qui peut déclarer quelqu'un coupable ou non. »

*Lire les commentaires de J. Stearns sur l'instabilité politique dans les provinces sous :*  
<http://congosiasa.blogspot.com/2010/02/sizing-up-congolese-legislative.html>

*(RDC\_15) Radio Okapi – 1/2*

Les députés, finalement, ont clos lundi le débat sur la passation des marchés publics à l'Assemblée nationale. La commission aménagement du territoire et infrastructures a apporté des réponses aux questions des députés.

Le projet de loi sur la passation des marchés publics n'est pas encore adopté, certes, mais le débat est clos. Parmi les réponses apportées par la commission, il faut noter que les marchés de gré à gré pourraient être acceptés, mais ils doivent bénéficier des mesures d'encadrement, ont recommandé les députés. Les gardes fous, rappelle la commission, existent pour éviter toute tentative de corruption. Autre nouveauté de cette loi, la commission a accepté la mise en place d'une institution de contrôle de passation des marchés. Toutefois, cette dernière n'empêchera pas la Cour des comptes d'exercer ses prérogatives, indique-t-on à l'assemblée nationale.

À propos des amendes à infliger aux entrepreneurs à l'oreille dure, elles seront payées en fonctions du taux de change et de l'inflation. Motif évoqué pour expliquer cette innovation: les amendes actuelles sont dérisoires, selon les députés.

*(RDC\_16) Radio Okapi – 4/2*

Le sénateurs discuteront, vendredi, du projet de loi sur la commission électorale nationale indépendante (CENI), en seconde lecture, après l'Assemblée nationale. Contrairement à la chambre basse du Parlement, la commission du Sénat chargé de ce projet de loi propose que la société civile soit représentée au bureau de la CENI et que cette dernière dispose d'une assemblée plénière. Des propositions déjà rejetées par l'Assemblée nationale.

*(RDC\_17) Radio Okapi – 4/2*

L'ONG Initiative congolaise pour la justice et la paix (ICJP), s'en va-t-en-guerre contre les présumés criminels qui ont des ambitions électorales pour 2011. À ce sujet, le président de l'ICJP a annoncé, jeudi, le lancement de la campagne d'assainissement de l'espace politique congolais.

L'action de l'ICJP vise à empêcher des personnes accusées de commission des crimes à se présenter aux prochaines élections générales prévues en RDC en 2011, selon le président de cette ONG, Raphaël Wakenge.

Il a déclaré que son ONG fait partie de la coalition congolaise pour la justice transitionnelle. Une organisation qui dispose des éléments capables d'orienter la justice nationale et internationale sur les présumés criminels qui occupent d'importants postes politiques, militaires et sécuritaires tant au niveau de la province du Sud Kivu que des autres provinces de la RDC.

« Nous avons constaté que le commun de mortel au Congo se plaint d'être dirigé par des personnes qui ont le sang entre leurs mains. Cette préoccupation de la population congolaise n'est pas prise en considération par la communauté internationale et nationale. C'est ainsi qu'au sein de la coalition congolaise pour la justice transitionnelle, nous avons pensé qu'il était important de réunir quelques acteurs de la société civile pour systématiser cette campagne d'assainissement de l'espace politique, militaire et sécuritaire », a déclaré Raphaël Wakenge.

*(RDC\_18) Radio Okapi – 5/2*

L'Alliance de la majorité présidentielle (AMP) Sud Kivu fustige ce qu'elle appelle des "manœuvres" tendant à saboter le gouverneur de la province, Louis Léonce Chirimwami Mudehwa et son gouvernement. Une pétition circule depuis quelques jours dans la ville de Bukavu, exigeant la démission du gouverneur du Sud Kivu, ce dont la majorité au pouvoir dans la province n'est pas d'accord.

L'AMP Sud Kivu a donné sa position à ce sujet dans un communiqué rendu public jeudi à l'issue d'une réunion de coordination au siège provincial de la plateforme. Selon Démas Kangwenye, son coordonnateur provincial, l'AMP soutient le gouverneur Chirimwami Muderhwa et le gouvernement Sud Kivu. Pour l'Alliance de la majorité présidentielle locale, il y a quelques avancées observées dans les réalisations de ce gouvernement en dépit du manque des moyens substantiels de la province. Selon Démas Kangwenye, des représentants de 29 partis politiques membres de l'AMP ont pris part à cette réunion de coordination.

*(RDC\_19) Radio Okapi – 5/2*

Le Mouvement de libération du Congo (MLC), parti de Jean-Pierre Bemba Gombo, a saisi, jeudi, le président de l'Assemblée nationale pour obtenir le départ de Delly Sesanga de la direction de la commission Politique, administrative et judiciaire (PAJ). Ce dernier refuse de céder aux pressions de son parti.

La Commission politique, administrative et judiciaire (PAJ) est l'une des grandes commissions de l'Assemblée nationale, sur laquelle repose l'élaboration de certaines lois

importantes. Delly Sesanga, un des pionniers du MLC et ancien directeur de cabinet de l'ex-vice-président de la République l'a présidée depuis l'installation de l'actuelle représentation nationale. La question de son limogeage a été soumise depuis jeudi par son parti à la conférence des présidents de la chambre basse.

L'affaire est politique, affirment la plupart de députés interrogés sur cette affaire qui oppose Delly Sesanga au secrétaire général de son parti et président du groupe parlementaire du MLC à la même institution, François Mwamba.

Dans une lettre adressée au président de l'Assemblée nationale, François Mwamba demande le limogeage de Delly Sesanga à la tête de la commission PAJ. Il est reproché à dernier de prendre de plus en plus de distance vis-à-vis du MLC, depuis la création de son association "Envol", une organisation à coloration politique, estime la direction du plus grand parti de l'opposition institutionnelle.

Au regard du règlement intérieur, selon les observateurs, il sera tout de même difficile au MLC de limoger le chef de la commission PAJ. Il a été élu par ses pairs de la commission et non comme représentant du MLC au sein de la commission. Pour sa part, M. Sesanga se déclare déterminé à garder son poste. Mais, le MLC ne l'entend pas de cette oreille. Il tient à tout prix le confier à un autre cadre fidèle aux idéaux de ce parti.

*([RDC\\_20](#)) Radio Okapi – 5/2*

Où est passée la loi sur le conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication ? La question préoccupe l'ONG « Journalistes en Danger », (JED). Après sa promulgation par le Chef de l'Etat, le 31 décembre 2009, ce texte est introuvable dans l'administration officielle, a dénoncé, vendredi, le président de JED, Donat Mbaya.

Le président de JED, Donat Mbaya a estimé que la loi sur le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication est dissimulée délibérément, lors d'une conférence de presse tenue vendredi à Kinshasa. Il a rappelé que la loi sur le conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication a été promulguée par le Chef de l'Etat, le 31 décembre 2009. Elle a été annoncée à la télévision nationale le 2 janvier dernier 2010. Depuis lors, elle demeure introuvable, selon la même source. Toutes les démarches menées par JED auprès du journal officiel, du cabinet du Chef de l'Etat et du Gouvernement pour en obtenir une copie sont restées vaines, a souligné Donat Mbaya. D'après lui, cette situation frise la tricherie dans la composition du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication.

Il craint que la composition de cet organe de régulation des médias ne respecte pas les prescrits de sa propre loi. « Nous pensons que quelque part, il se cache une main noire qui essaie de soustraire cette loi à la connaissance de gens pour pouvoir les surprendre avec une liste...ce n'est pas tant la liste [NDLR: des membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication] qui nous intéresse, c'est que cet organe soit dirigé par des gens compétents. Voici pourquoi nous insistons pour que les choses se passent dans la transparence », a déclaré Donat Mbaya. JED a appelé les journalistes à la vigilance pour que le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication ne démarre pas sur une mauvaise note, au risque de n'être qu'un « machin ».

Justice, Droits de l'homme...

[\(RDC\\_21\)](#) *Radio Okapi* – 31/1

Le ministre de la Justice, Luzolo Bambi, met en doute ce qu'il qualifie d' « allégations » des ONG des droits de l'Homme. Il a réagi ainsi au rapport du Comité des observateurs des droits de l'Homme (Codho) faisant état d'un mauvais traitement infligé à 14 ressortissants de l'Equateur à la prison centrale de Makala, à Kinshasa. La justice congolaise est républicaine. Ce n'est pas une justice des tribus ni des sexes, a indiqué le ministre Luzolo.

« La justice reste la justice et la loi est appliquée par tous. Ces allégations doivent être vérifiables. J'ai appelé le procureur général de la République et le premier président de la Cour suprême de justice pour vérifier ces allégations. Mais à priori, je peux vous dire que les ONG des droits de l'Homme font leur travail comme elles le font. Je les respecte. Mais je ne suis pas certain que leurs affirmations soient vraies », a déclaré le ministre de la Justice. Parce que, selon lui, il ne faut jamais confondre la situation difficile de nos établissements pénitentiaires au non-respect des droits de l'Homme. « Nos prisons sont ce qu'elles sont. Est-ce à dire que les gens soient torturés dans nos prisons ? Non. Je ne pense pas que ce que nos amis des droits de l'Homme sont en train de dire consacre une vérité. Moi, je mets en doute. J'aimerais bien que ces ONG puissent discuter avec nous et l'on est ouvert là-dessus », a-t-il ajouté.

Pour rappel, le Codho a dénoncé, vendredi au cours d'une conférence de presse, la torture et le régime cellulaire infligés à 14 ressortissants de la province de l'Equateur, civils et militaires, à la prison centrale de Makala à Kinshasa.

[\(RDC\\_22\)](#) *Radio Okapi* – 3/2

« Notre vœu, c'est que Jean Pierre Bemba puisse recouvrer cette liberté provisoire », a déclaré l'ex-président de la République centrafricaine, Ange Félix Patassé, dans un entretien à la chaîne à vocation panafricaine, Africa24. Patassé se dit confiant au procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Luis Moreno O'Campo, qui, selon lui, rendra la justice en tout équilibre.

Lors des audiences de confirmation de charge en janvier 2009, Félix Patassé avait été mis en cause par les avocats de Jean Pierre Bemba. Ces derniers ont nié toute responsabilité de leur client dans les crimes attribués à sa milice. Pour eux, toute la responsabilité incombe à l'ex-Président centrafricain. Car, tout le matériel de combat, véhicules, carburant et uniformes, avaient été fournis sur son instruction directe.

Ce qu'avaient réfuté les avocats de Patassé. Ils soutiennent, quant à eux, que leur client n'a aucune responsabilité pénale devant la CPI et qu'il n'est visé par aucune poursuite dans cette affaire. C'est ainsi que, dans cet entretien sur Africa24, Ange-Félix Patassé se dit assuré et n'a aucunement peur d'être rattrapé par la justice dans ce dossier. D'ailleurs, « Je n'ai pas de cauchemars. Ceux qui ont des cauchemars, ce sont des gens qui sont déréglés. Moi, je suis un homme équilibré », a-t-il martelé en réponse à la question de savoir s'il était quelque tourmenté par l'affaire.

[\(RDC\\_23\)](#) *AFP* – 3/2

Des ONG des Nations unies ont lancé mercredi à Lubumbashi une campagne de lutte contre l'impunité pour les violences sexuelles dans le sud-est de la RDC, où plus de 1.200 cas ont été recensés en 2008.

La campagne dénommée "Ne restons pas sans réagir" s'étendra de février à juillet dans 12 territoires de la province du Katanga où le Bureau conjoint de l'ONU pour les droits de l'Homme a noté en 2009 "une recrudescence des cas de violences sexuelles", a déclaré lors d'une conférence de presse à Lubumbashi (chef-lieu de province) la coordinatrice du projet, Ashraf Sebbahi.

À la différence d'autres provinces dans l'est du pays, comme le Nord et le Sud-Kivu, en proie à des conflits armés où rebelles et soldats congolais sont souvent accusés de commettre des violences sexuelles, le Katanga est une province pacifiée. "En 2009, 30 pc des actes de criminalité était des cas de violences sexuelles" au Katanga, a-t-elle ajouté, citant le ministère provincial de l'Intérieur, sans donner d'autres chiffres pour cette année-là.

D'après une étude menée en 2008 par une ONG locale de lutte contre l'impunité, au moins 407 cas de violences sexuelles ont été enregistrés pour la seule ville de Lubumbashi, dont plus de 90 pc ont été commis par des civils.

*(RDC\_24) Radio Okapi – 3/2*

La cour militaire de la Gombe a rejeté, mercredi, les exceptions soulevées par la défense de Firmin Yangambi et ses codétenus. Des exceptions portant sur l'irrégularité de la composition de la cour. Au cours de l'audience, Firmin Yangambi, avocat près la cour pénale internationale (CPI), a pris sa propre défense et a présenté ses excuses à la cour militaire pour solliciter sa libération.

Les exceptions soulevées par la défense de Firmin Yangambi étant rejetées, la cour militaire de la Gombe a poursuivi, mercredi, le procès Yangambi avec les plaidoiries. Firmin Yangambi, poursuivi pour tentative de mouvement insurrectionnel, a plaidé non coupable. Cet avocat de carrière a pris sa propre défense pour la première fois dans ce procès. Agenouillé et presque en sanglots, Firmin Yangambi a sollicité à la cour, plus de justice dans le traitement de son affaire. « Jusqu'ici ce procès a été injuste, mais vous avez encore la possibilité de montrer à l'opinion nationale et internationale que vous êtes des hommes d'honneur et qu'on peut compter sur la justice au Congo », a-t-il déclaré. L'accusé a révélé que le réquisitoire du ministère public à son endroit a circulé dans tous les laboratoires de droit pénal à travers le monde entier. La note attribuée aussi bien par le bureau du procureur de la CPI que par l'association internationale de droit pénal international, face à ce réquisitoire a été en dessous de la moyenne, d'après lui. D'où ses excuses et son appel pour sa mise en liberté : « Monsieur le premier président de la Cour, si j'ai eu des mots déplacés je vous demande pardon. Mais sachez-le dans cette affaire, c'est l'Eternel des armées qui combat. J'en appelle à votre conscience de père de famille. J'en appelle à votre conscience d'officiers bien formés. Dieu dit : « à moi la rétribution, à moi la vengeance ». Firmin Yangambi a de nouveau clamé son innocence, insistant auprès de la cour qu'il n'a jamais participé à une entreprise criminelle comme elle l'en accuse. La cour a renvoyé l'audience à mardi 9 février 2010.

*(RDC\_25) Radio Okapi – 3/2*

Deux personnes suspectées de complicité dans la mort de Didace Namujimbo ont reconnu, mercredi, leur participation dans l'assassinat du journaliste de Radio Okapi le 21 novembre 2008 à Bukavu, chef-lieu du Sud Kivu. Ils ont même fourni, au tribunal militaire de garnison de Bukavu, des détails sur la répartition des biens pris sur la victime.

Le meurtrier de Didace Namujimbo s'était attribué son ordinateur portable, le deuxième complice avait pris les téléphones portables de la victime et les deux derniers s'étaient partagés équitablement la somme de 50 dollars américains pris sur la victime, ont révélé les deux prévenus après confrontation. Avant leur aveu, le greffe du tribunal avait lu les procès-verbaux de deux autres présumés assassins en cavale. Des procès-verbaux établis par le ministère public avant l'évasion de ces suspects.

Dans sa déposition, l'un des prévenus en fuite avait déclaré avoir fait partie du groupe qui avait tué Didace Namujimbo au moyen d'une arme à feu. Cette déclaration a poussé les avocats de la partie civile à solliciter une remise de l'audience pour que l'Etat congolais soit invité au procès comme civilement responsable. Requête acceptée par le tribunal militaire qui a renvoyé l'audience au 11 février prochain. Les avocats de la défense ont souhaité plus de célérité pour que leurs clients soient fixés sur leurs sorts. Ils se sont plaints du fait que certains de leurs clients, prévenus dans ce procès, ont déjà passé 14 mois de détention à la prison centrale de Bukavu.

*([RDC\\_25\\_1](#)) Radio Okapi – 6/2*

Des nouvelles charges pèsent contre Kakado Barnaba Yunga, un des leaders et féticheur du Front de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI), un mouvement armé composé en majorité des combattants de l'ethnie Ngiti. Il s'agit des charges de crime de guerre pour pillages et meurtres des civils, perpétrés dans les collectivités chefferies des Andisoma et Mobala en territoire d'Irumu. Ces charges ont été confirmées vendredi à Bunia, par le tribunal militaire de garnison de l'Ituri.

Le ministère public accuse Kakado Barnaba Yunga d'avoir organisé des attaques contre l'hôpital de Nyakunde et l'école primaire de Musezo en collectivité chefferie des Andisoma ainsi que d'avoir procédé aux pillages notamment dans les localités de Nyakunde, Baiti, Kimba et Matoya, dans les chefferies d'Andisoma et de Mobala. Ces faits auraient causé la mort de plusieurs civils. Par ailleurs, ce même vendredi, le président du tribunal militaire a procédé à la lecture des noms de 900 de ces victimes.

Les membres de leurs familles, au nombre de 350, se sont donc constitués partie civile. Ils ont salué la confirmation de ces nouvelles charges par le tribunal militaire ; tout en se disant prêts à apporter des preuves de culpabilité de l'accusé.

Du côté de la défense, les avocats affirment que leur client, Kakado Barnaba Yunga, n'est pas responsable de ces pillages et meurtres de civils. Ce leader du FRPI était initialement poursuivi pour organisation d'un mouvement insurrectionnel.

Économie, Finances....

*([RDC\\_26](#)) Radio Okapi – 1/2*

Le président de l'Association congolaise des banques, Michel Losembe, est confiant en l'avenir du secteur bancaire en RDC. Dans une interview exclusive à radio Okapi, il parle des atouts, opportunités, défis et risques de ce secteur en pleine floraison.

*Lire l'interview sous :*

[http://www.radiookapi.net/index.php?i=53&l=0&c=0&a=26265&da=&hi=0&of=4&s=&m=2&k=0&r=all&sc=0&id\\_a=0&ar=0&br=qst](http://www.radiookapi.net/index.php?i=53&l=0&c=0&a=26265&da=&hi=0&of=4&s=&m=2&k=0&r=all&sc=0&id_a=0&ar=0&br=qst)

*(RDC\_27) Reuters – 2/2*

Democratic Republic of Congo was looking at special laws for its gemstones sector after taking steps to transform its mining industry, Minister of Mines Martin Labilo said on Tuesday.

Labilo said the new law to govern the mining of gemstones was meant to stimulate the sector. "In regard to precious gemstones, there is specific legislation that is being set up in order... to mine them and we will have a lapidary (stone) industry, which will be similar to other countries in Africa, such as Madagascar," Labilo told a mining conference in Cape Town.

Besides tightening up its regulatory framework, the DRC aims to industrialise its mining sector to create jobs and add more value to exports as it struggles to rebuild its economy following two civil wars in the past 20 years. But critics argued its zeal to transform the mining sector was alienating foreign mining companies, with at least one, Toronto-listed First Quantum Minerals, approaching the courts to try and recover some of its investment.

Under the mining review, Congo cancelled a \$500 million copper and cobalt project in which First Quantum was the majority shareholder. Congo accused Canada in November on holding up a rescheduling of its foreign debt as part of the spat.

However, Labilo sought on Tuesday to win over nervous investors, claiming the country's legislative thrust had led to more business security. "My country has already started to improve its legal framework and business framework, which will give more security to investors and those who operate by being mindful of the laws in the country," he said.

Labilo said DRC's mineral reserves include 75 million tonnes of copper, 4.5 million tonnes of cobalt, 1.0 billion tonnes of iron ore, 7 million tonnes of zinc, 7 million tonnes of manganese, 600 tonnes of gold and 240 million carats of diamonds.

*(RDC\_28) Reuters – 3/2*

Democratic Republic of Congo expects to finalise talks with U.S. miner Freeport McMoRan Copper & Gold Inc over the jointly owned \$900 million Tenke Fungurume copper/cobalt project, a World Bank official said on Wednesday.

The mine, in which in which Freeport holds a majority stake, is widely considered to be the largest and highest grade undeveloped copper and cobalt project in the world. It is situated in mineral-rich Katanga province.

"The honourable Minister of Mines (Martin Labilo) of the DRC... (said) that there is still one case that has not been finalised in these renegotiations and that is Tenke Fungurume, the Freeport mining investment," Paulo de Sa, oil, gas and mining policy manager at the World Bank, told Reuters on the sidelines of a mining conference in Cape Town. "He (Labilo) said in a week or so he was expecting to have a positive outcome of the renegotiations, so I'm sure all the investors are eager to hear some good news on that side,"

*(RDC\_29) Reuters – 3/2*

Local authorities in the Democratic Republic of Congo province of Katanga have blocked exports by mining companies they believe have not supported local agriculture projects, an official told Reuters on Tuesday.

"Sixteen companies have been banned," Barthélemy Mumba Gama, provincial agricultural minister, told Reuters by telephone of a ban on exports from a region rich in copper and cobalt. He cited Kamoto Copper Company (KCC), a joint venture between Toronto-listed Katanga Mining and the Congolese state, as one company affected by the ban. KCC, in which Katanga Mining has a 75-percent stake, runs the Kamoto copper and cobalt project near the town of Kolwezi. Others affected by the export ban included CMSK (Compagnie Minière du Sud Katanga) and Kota Mining, he said. "The provincial government decided on a farming policy involving mining companies in agricultural production," Mumba Gama said, adding that the local governor had stipulated a need to farm 500 hectares of maize. "Some of them did it really well... Some of them did nothing at all," he added.

It was not immediately clear how long the ban would remain in place.

## **7. Conditions sociales...**

*(RDC\_30) Radio Okapi – 1/2*

Une marche des parents accompagnés de leurs enfants a été arrêtée, lundi à Bukavu, par les autorités urbaines. Sur les pancartes que brandissaient les manifestants, on pouvait lire des phrases qui rejettent la prime allouée par les parents aux enseignants.

La marche projetée, pour lundi sur les artères de Bukavu par les associations des parents d'élèves et les syndicats des enseignants, survient quelques jours après que ces derniers ont signé un protocole d'accord mettant fin au système de prise en charge des enseignants par les parents. Les autorités provinciales avaient publié une annonce interdisant cette marche, mais les manifestants ont tenu à faire entendre leurs voix dans la rue. Des centaines de femmes et de jeunes écoliers en uniforme scolaire se dirigeaient vers l'assemblée provinciale et le gouvernorat lorsque la police s'est interposée pour les empêcher de progresser vers le centre ville, sur demande de l'autorité provinciale.

Les manifestants sont restés immobilisés pendant des heures entre la place de l'indépendance et les feux rouges face aux éléments de la police. Les femmes, tenant chacune un écolier à la main, ont décidé de s'asseoir à même le sol, au bord de la chaussée, attendant ainsi l'autorisation de progresser.

Sur les calicots et pancartes, on pouvait lire : « Nous, les parents, Nous n'avons pas embauché



les enseignants. La rémunération des enseignants, c'est l'affaire de l'Etat ». D'autres calicots portaient cette mention : « Où vont les taxes payées et la richesse du pays ? À quoi servent-elles? »

La police a été déployée partout dans la ville de Bukavu et surtout dans les carrefours pour empêcher la manifestation. Une marche qui fait suite au mouvement de grève qui paralyse depuis plusieurs semaines les écoles de cette ville.

Les enseignants réclament la fin de la prime payée aux enseignants et déplorent que la table ronde de l'éducation organisée dans le Sud-Kivu au mois d'août 2009 n'ait pas porté des fruits.

*(RDC\_31) Radio Okapi – 1/2*

La société civile du territoire de Masisi demande à l'autorité provinciale de suspendre les activités des organisations non gouvernementales internationales (ONGI) œuvrant dans ce territoire. Les délégués de cette structure citoyenne ont barricadé, lundi matin, la route à ces ONG au niveau de la cité de Sake. Cette cité constitue l'entrée du territoire de Masisi. Ils protestaient ainsi contre l'importation de la main d'œuvre employée par ces ONG internationales.

La société civile de Masisi veut un compromis avec les ONG avant de leur autoriser de poursuivre leur travail sur le terrain. À en croire les manifestants, tous les cadres employés par ces ONG sont recrutés en dehors du territoire de Masisi au détriment des ressources humaines locales de Masisi, pourtant disponibles. Même, les emplois comme ceux des huissiers et des nettoyeurs ne sont pas confiés aux originaires, se sont-ils plaints. Outre cette revendication, cette société civile souhaite que les ONG internationales qui œuvrent dans ce territoire consultent la population avant de sélectionner les projets à exécuter localement. Des fonds considérables sont affectés aux projets qui ne répondent pas directement aux besoins prioritaires de la population, ont déclaré quelques délégués de la société civile de Masisi.

« Je prends l'exemple d'une toilette. C'est trop aberrant, lorsqu'une toilette a été construite à Masisi, vous allez trouver toute une délégation d'Ocha (bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires) appuyée par presque toutes les ONG avec une délégation du gouvernement provincial qui arrivent pour inaugurer une toilette. C'est étonnant, on est entrain d'injurier la population de Masisi et la population de Masisi dit non », a affirmé un manifestant en colère.

Le chef de bureau d'Ocha à Goma, Estéban Sacco, a rencontré les manifestants à Sake. Il a promis d'organiser une rencontre avec les ONG internationales œuvrant à Masisi pour trouver un compromis. Estéban Sacco a aussi demandé aux manifestants de lever les barricades sur la route de Sake pour permettre aux ONG internationales de travailler en attendant leur rencontre. Un appel qui n'a pas été entendu par les manifestants, visiblement peu disposés aux concessions.

## **8. Coopération internationale**

*(RDC\_32) Radio Okapi – 2/2*

Le vice-premier ministre belge chargé des questions sociales et de la santé publique, Laurette Onkelinx, en séjour à Kinshasa a annoncé, mardi, la signature d'un protocole d'accord de coopération dans le domaine de la santé publique et des sciences médicales entre la Belgique et la RDC. Elle a indiqué que signature interviendra mercredi à Kinshasa

Laurette Onkelinx a annoncé la signature de cet accord de coopération en santé à l'issue d'un tête-à-tête qu'elle a eu mardi avec le ministre congolais de la santé publique, Auguste Mopipi. Elle a tenu, le même mardi, un exposé au ministère des Affaires étrangères sur le contenu de cet accord dont la signature est prévue pour mercredi.

« Les besoins sont immenses au Congo puisque la grande majorité n'a pas encore accès aux soins de santé. Cet accord permettra à chaque citoyen d'avoir droit à des soins de santé. Nous voudrions soutenir ce processus, il ne suffit pas d'avoir accès à des soins de santé. Il faut aussi que ces soins de santé soient de bonne qualité », a déclaré le vice-premier ministre belge chargé des questions sociales et de la santé publique, Laurette Onkelinx. Selon elle, la formation des professionnels de santé est importante. La collaboration est aussi importante entre la Belgique et la RDC autour des maladies comme le diabète, en plus des maladies tropicales auxquelles la RDC est déjà confrontée.

« Nous avons lancé au niveau belge et européen tout un programme pour la qualité des médicaments afin qu'ils ne soient pas contrefaits. Nous allons signer un protocole d'accord pour encadrer ce processus de partenariat. Nous avons vraiment envie de coopérer pour un thème tellement important qui concerne le vécu quotidien des populations », a souligné Laurette Onkelinx.

## **9. Relations extérieures**

*(RDC\_33) Radio Okapi – 2/2*

Les deux chambres du Parlement congolais fonctionnent sur les modèles et les meilleurs standards démocratiques internationaux. Ce sont là des propos du commissaire européen Louis Michel en visite de travail en RDC, tenus lundi à Kinshasa au palais du peuple.

" J'apprécie la manière dont fonctionnent l'Assemblée nationale et le Sénat congolais qui fonctionnent vraiment sur les modèles internationaux et sur les standards démocratiques internationaux, puisqu'il y a un vrai travail entre majorité et opposition ", a déclaré Louis Michel à l'issue de sa rencontre avec les présidents de deux chambres du Parlement, Evariste Boshab de l'Assemblée nationale, et Léon Kengo wa Dondo du Sénat. Les présidents des commissions parlementaires ont également pris part à cette rencontre. Selon le commissaire européen, il n'a pas le sentiment qu'au Parlement congolais il y a tyrannie majoritaire, tout comme que l'opposition recourt au sabotage systématique de l'action de la majorité ou de l'exécutif. " C'est important que le Parlement puisse projeter cette image de démocratie ouverte", a-t-il souligné.

Concernant les dernières déclarations critiques contre les dirigeants congolais de son compatriote Karel de Gucht, lui aussi commissaire européen, Louis Michel estime qu'il faut être équilibré et tenir compte des avancées accomplies.

*N.B. Selon la RTBF (<http://www.rtbf.be/info/matin-premiere/le-journal-de-9h-182986>), Louis Michel aurait annoncé avant son départ pour Kinshasa qu'il rencontrerait le président Kabila. On ne sait à quel titre et sous quel mandat cette rencontre aurait pu être organisée. Aucune information ne laisse entendre que Louis Michel ait rencontré le président congolais.*

*Lire aussi les commentaires du « Potentiel » sous :*

<http://fr.allafrica.com/stories/201002020118.html>

*(RDC\_34) Belga – 3/2*

Le ministre des Affaires étrangères, Steven Vanackere, a assuré mercredi que le gouvernement avait "encore du temps" avant de répondre à l'invitation lancée par le président congolais Joseph Kabila au roi Albert II à assister aux commémorations du 50e anniversaire de l'indépendance de l'ex-Congo belge, le 30 juin prochain.

Le chef de la diplomatie belge a rappelé mercredi qu'il s'agissait d'une invitation orale, dans l'attente d'une invitation écrite qui doit arriver "rapidement" à Bruxelles. Le gouvernement aura alors à se prononcer sur l'aval à donner à une visite royale. Il a ajouté que le gouvernement disposait "encore de temps" pour décider de la réponse à donner. M. Vanackere a toutefois souligné que l'opportunité d'un tel déplacement pouvait toujours être réexaminée en cas de "déraillement", en réponse à des députés, dont certains ont exprimé leur inquiétude face à l'évolution de la situation en RDC.

Dirk Van der Maelen (sp.a) a ainsi évoqué un projet de révision constitutionnelle qui pourrait permettre au président Kabila de briguer plus que deux mandats et les problèmes d'organisation des élections générales prévues en 2011. "Vous légitimez un régime corrompu", a pour sa part lancé le député Peter Luykx (N-VA), alors qu'Hilde Vautmans (Open Vld) affirmait soutenir la normalisation des relations belgo-congolaises, mais en réclamant du gouvernement qu'il "parle de ce qui ne va pas" en RDC. "Se taire serait une faute", a-t-elle dit.

D'autres élus, comme Georges Dallemagne (CdH) et André Flahaut (PS), ont en revanche salué l'attitude adoptée par le ministre.

M. Vanackere a répliqué qu'il n'avait évité aucun sujet avec ses interlocuteurs congolais, mais souligné que son style était "sans doute plus porté sur le dialogue" (que son prédécesseur libéral, Karel De Gucht, dont le franc parler sur la corruption avait provoqué une crise de neuf mois entre Bruxelles et Kinshasa, NDLR). Il a enfin indiqué qu'il avait abordé la question du refus de visa annoncé par le gouvernement congolais envers M. De Gucht pour des propos plus récents, tenus en décembre devant le Parlement européen en tant que Commissaire européen. "Je n'ai pas eu de réaction négative à mon intervention", s'est contenté de préciser M. Vanackere.

*(RDC\_35) Belga – 5/2*

La vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, Laurette Onkelinx, s'est clairement prononcée en faveur d'une participation du roi Albert II aux commémorations du 50e anniversaire de l'indépendance de la RDC, le 30 juin prochain à Kinshasa, dans une interview diffusée vendredi par la RTBF-radio.

"Mon avis, quel est-il ? C'est que le roi doit évidemment venir. Je pense que si le roi ne répond pas à cette invitation, on aura cette impression qu'il y a comme une nostalgie de la colonisation. Et pas la volonté, au contraire, de soutenir ce travail autour de l'indépendance du Congo et de la reconstruction", a-t-elle affirmé lors de son séjour en RDC, entamé lundi et qui se termine vendredi.

La ministre belge a conclu sa visite de cinq jours en RDC par un entretien impromptu avec le président Joseph Kabila qui lui a affirmé que la mise sur pied d'un système de mutuelles dans son pays était "une priorité". Selon elle, M. Kabila a assuré qu'il s'agissait d'un projet "prioritaire" dans le cadre des "cinq chantiers" (infrastructures, emploi, éducation, santé, eau et électricité), annoncés lors de son investiture, le 6 décembre 2006.

Le chef de l'Etat congolais a fait de l'année 2010 celle de l'accélération des projets de modernisation de la RDC et des réformes structurelles et institutionnelles dans tous les domaines. Plusieurs projets mutuellistes existent en RDC - notamment au Sud-Kivu, où Mme Onkelinx a qualifié leur action d'"extraordinaire", en citant l'exemple du bureau diocésain des oeuvres médicales (BDOM) de Bukavu et l'hôpital de référence de Ciriri - mais souvent au niveau local seulement.

Mme Onkelinx a rappelé que sa visite en RDC était axée sur des "projets concrets", comme la mise sur pied de mutuelles, avec l'aide des trois grandes mutualités belges (socialiste, chrétienne et libre, dont des représentants l'ont accompagnée durant sa visite), mais aussi la formation du personnel médical et para-médical congolais, ainsi que la lutte contre la contrefaçon des médicaments - une plaie dans les pays pauvres comme l'ex-Zaïre. Elle a ainsi signé un accord avec son homologue congolais, Auguste Mopipi Mukulumanya, sur la relance du système de contrôle de qualité des médicaments, avec l'aide de l'agence fédérale belge des médicaments et des produits de santé (AFMPS).

*(RDC\_36) Radio Okapi – 6/2*

Quatre mille cent dix-huit Congolais expulsés de l'Angola sont rentrés par Kamako, au Kasai occidental, et ses environs depuis le 1er janvier 2010. Le comité d'accueil des refoulés de l'Angola l'a annoncé à la Commission humanitaire à son arrivée sur place à Kamako, vendredi. Ce comité insiste sur la pérennisation des interventions au regard de l'ampleur de la situation.

L'expulsion des Congolais d'Angola cesse d'être un simple phénomène pour devenir une catastrophe humanitaire. C'est en ces termes que le comité local d'accueil a décrit la situation de cette année. Pour les 5 localités que gère ce comité, 4 118 Congolais dont 885 femmes ont été expulsés depuis le début de l'année. 205 femmes ont été violées dont quelques-unes se retrouvent avec des grossesses.

Ce comité reconnaît les diverses interventions des humanitaires. Mais, il souhaite recevoir d'autres kits médicaux pour le traitement des victimes des violences sexuelles. Il demande aussi que soient aménagés des sources d'eau et des latrines publiques. Le comité également a également insisté sur le plaidoyer des humanitaires auprès des autorités angolaises pour que ces expulsions se fassent dans le respect de la dignité humaine.

Pour sa part, la Direction générale des migrations, DGM/ Kamako, sollicite un moyen de transport pour déplacer ces vulnérables de la frontière à la cité.

Les localités de Kandjandji, Kamako, Kabungu, Kabuakala et Mayanda ont enregistré 66 000 Congolais expulsés d'Angola en 2009.